

Torr Seal, Part Number 9530001

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: Torr Seal, Part Number 9530001	
Réf. (kit chimique)	: 9530001	
Référence	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Non disponible.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées	: Chimie analytique.	
	Enduits d'étanchéité et adhésifs	
	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Tube 69.5 ml - 95 gr
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Tube 27.88 ml - 46 gr

Fournisseur/Fabricant : Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA
800-227-9770

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

	Dangers physiques non classifiés ailleurs - Catégorie 1
H315	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H317	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
H351	CANCÉROGÉNITÉ - Catégorie 2
H335	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
H411	DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

	Dangers physiques non classifiés ailleurs - Catégorie 1
H330	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2
H314	CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H317	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A
H350	CANCÉROGÉNITÉ - Catégorie 1
H360	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1
H372	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES - Catégorie 1
	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
H411	DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2

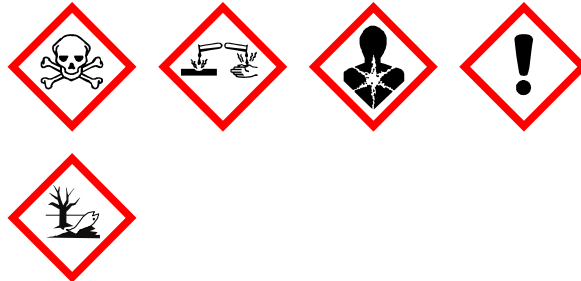
Éléments d'étiquetage SGH

Section 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin



Agilent Torr Seal - part B - Hardener



Mention d'avertissement : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Danger
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Danger

Mentions de danger : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
La polymérisation est exothermique et peut dégénérer en réaction non contrôlée.
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H330 - Mortel par inhalation.
H350 - Peut provoquer le cancer.
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
La polymérisation est exothermique et peut dégénérer en réaction non contrôlée.
Provoque des brûlures aux voies respiratoires.
Provoque des brûlures du tube digestif.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

Conseils de prudence

Prévention

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P261 - Ne pas respirer les vapeurs.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.
P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Section 2. Identification des dangers

Intervention

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P304 + P312 - EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P391 - Recueillir le produit répandu.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P304 + P340, P310 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P310, P330, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Stockage

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Non applicable.

Section 2. Identification des dangers

Élimination	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Do not taste or swallow. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Se laver soigneusement après manipulation.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable aiguë inconnue : 10 - 30%
	Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 5 %
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 19.8 %
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucun connu.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Mélange
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Mélange

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin			
Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	Epoxy resin, Bisphenol-A epichlorhydrin	≥30 - ≤60	25068-38-6
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	≥10 - ≤30	28064-14-4
Titane, dioxyde de	Titanium dioxide	≥5 - ≤10	13463-67-7
2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	2,2'-[methylenebis(p-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	≥0.1 - ≤1	2095-03-6
Agilent Torr Seal - part B - Hardener			

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Diéthylène triamine	Diethylenetriamine	≥10 - ≤30	111-40-0
quartz (SiO ₂)	Quartz	≥10 - ≤30	14808-60-7
p,p'-Isopropylidènediphénol	4,4'-Isopropylidenediphenol	≥1 - ≤5	80-05-7
N-Aminoéthyl pipérazine	2-Piperazin-1-ylethylamine	≥0.1 - ≤1	140-31-8
2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	2-(3,4-epoxycyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	≥0.1 - ≤1	3388-04-3

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
Inhalation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes,

Section 4. Premiers soins

		le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
Contact avec la peau	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
Ingestion	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de

Section 4. Premiers soins

petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Provoque une sévère irritation des yeux.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Provoque une sévère irritation des yeux.
Inhalation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Peut irriter les voies respiratoires.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Mortel par inhalation. Corrosif pour les voies respiratoires.
Contact avec la peau	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucun effet important ou danger critique connu.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Inhalation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
 irritation
 rougeur

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
 douleur ou irritation
 rougeur
 la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
 poids fœtal réduit
 augmentation de la mortalité fœtale
 malformations du squelette

Ingestion : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Aucune donnée spécifique.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
 douleurs stomacales
 poids fœtal réduit
 augmentation de la mortalité fœtale
 malformations du squelette

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Pas de traitement particulier.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

- : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
 Agilent Torr Seal - part B - Hardener Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

- : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Aucun connu.
 Agilent Torr Seal - part B - Hardener Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

- : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin La polymérisation est exothermique et peut dégénérer en réaction non contrôlée. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
- Agilent Torr Seal - part B - Hardener La polymérisation est exothermique et peut dégénérer en réaction non contrôlée. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
 dioxyde de carbone
 monoxyde de carbone
 composés halogénés
 oxyde/oxydes de métal
- Agilent Torr Seal - part B - Hardener Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
 dioxyde de carbone
 monoxyde de carbone
 oxydes d'azote
 oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Agilent Torr Seal - part B - Hardener En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé.
------------------------------	--	---

Section 7. Manutention et stockage

	<p>Agilent Torr Seal - part B - Hardener</p>	<p>Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).</p>
<p>Conseils sur l'hygiène générale au travail</p>	<p>: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin</p>	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.</p>
	<p>Agilent Torr Seal - part B - Hardener</p>	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.</p>
<p>Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités</p>	<p>: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin</p>	<p>Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de produits incompatibles et de sources d'incendie. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

quartz (SiO ₂)	<p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2023). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 6/2022). Absorbé par la peau. VEMP: 1 ppm 8 heures. VEMP: 4.2 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 2 ppm 15 minutes. TWA: 1 ppm 8 heures.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2023). [Silica, Crystalline - alpha quartz and Cristobalite] TWA: 0.025 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 6/2022). [Silice cristalline, quartz] VEMP: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: La poussière respirable.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). OEL: 0.025 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable particulate</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). [Silice cristalline (Quartz ou tripoli)] TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable particulate matter.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). TWA: 0.05 mg/m³ 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire</p>
----------------------------	--

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lorsqu'utilisé comme prévu avec les instruments Agilent, aucun contact direct avec la substance chimique n'est attendu lors de l'utilisation du produit. Cependant, pour éviter un contact accidentel par éclaboussement, il convient de porter les équipements de protection de bonne qualité suivants :
- Matériau des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur des gants : > 0.4 mm
Temps de traversée : > 480 minutes
- Le choix de gants appropriés doit être basé non seulement sur le matériau employé mais aussi sur d'autres propriétés de qualité, lesquelles peuvent varier entre les différents fabricants.
Contactez votre fabricant de gants pour connaître les temps de traversée exacts et assurez-vous de bien respecter les normes.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. Recommandé: Filter type: A (EN 14387)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

- État physique** : Agilent Torr Seal - part A - Liquide.
Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Liquide.
Hardener
- Couleur** : Agilent Torr Seal - part A - Blanc cassé.
Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Vert.
Hardener

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Odeur	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Légère. Ammoniacale.
Seuil olfactif	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible. Non disponible.
pH	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible. >7
Point de fusion et point de congélation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible. Non disponible.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	>260°C (>500°F) >100°C (>212°F)
Point d'éclair	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Vase ouvert: >200°C (>392°F) Vase clos: >100°C (>212°F)
Taux d'évaporation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible. Non disponible.
Inflammabilité	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non applicable. Non applicable.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible. Non disponible.

Tension de vapeur	:	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
		Nom des ingrédients	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa
		Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin					
		Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	<0	<0	EU A.4	-	-
		Agilent Torr Seal - part B - Hardener					
		Diéthylène triamine	0.16	0.021	-	-	-
		p,p'-Isopropylidènediphénol	0	0	OECD 104	0	0

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Densité de vapeur relative : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Densité relative : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin 1.57
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 1.65

Solubilité	Médias	Résultat
	Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin l'eau	Insolubles
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener l'eau	Insolubles

Coefficient de partage n-octanol/eau : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non applicable.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non applicable.

Température d'auto-inflammation :

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
Agilent Torr Seal - part B - Hardener			
Diéthylène triamine	358	676.4	-
p,p'-Isopropylidènediphénol	510	950	-

Température de décomposition : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Viscosité : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non applicable.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non applicable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. Voir "Possibilité de réactions dangereuses" pour plus d'informations.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. Voir "Possibilité de réactions dangereuses" pour plus

Section 10. Stabilité et réactivité

d'informations.

Risque de réactions dangereuses	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Initiateurs de radicaux libres, peroxydes, substances fortement alcalines ou fortement acides ou métaux réactifs. Un contact avec ces substances peut se traduire par une polymérisation exothermique non maîtrisée. Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Initiateurs de radicaux libres, peroxydes, substances fortement alcalines ou fortement acides ou métaux réactifs. Un contact avec ces substances peut se traduire par une polymérisation exothermique non maîtrisée. Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation.
Conditions à éviter	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucune donnée spécifique.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. les acides les alcalins hydrocarbures halogénés 2,2'-iminodi(ethylamine) copper alloys Alliages de nickel Agents nitrosants
Produits de décomposition dangereux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Agilent Torr Seal - part B - Hardener				
Diéthylène triamine	DL50 Cutané	Lapin	1090 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1080 mg/kg	-
p,p'-Isopropylidènediphénol	DL50 Cutané	Lapin	3600 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1200 mg/kg	-
N-Aminoéthyl pipérazine	DL50 Cutané	Lapin - Mâle	866 mg/kg	-

Section 11. Données toxicologiques

2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	DL50 Cutané	Lapin - Mâle, Femelle	6741 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat - Mâle, Femelle	13161 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 uL	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 2 mg	-
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Diéthylène triamine p,p'-Isopropylidènediphénol	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	500 mg	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 250 ug	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	250 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
N-Aminoéthyl pipérazine	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 mg	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 5 mg	-
2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 mg	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	ACGIH
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Titane, dioxyde de	2B	-	A3
Agilent Torr Seal - part B - Hardener quartz (SiO ₂)	1	Est un cancérogène humain connu.	A2

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Térogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Section 11. Données toxicologiques

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Agilent Torr Seal - part B - Hardener p,p'-Isopropylidènediphénol	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Agilent Torr Seal - part B - Hardener quartz (SiO ₂) N-Aminoéthyl pipérazine	Catégorie 1 Catégorie 1	inhalation -	poumons -

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Provoque une sévère irritation des yeux.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Peut irriter les voies respiratoires.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Mortel par inhalation. Corrosif pour les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Aucun effet important ou danger critique connu.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

Section 11. Données toxicologiques

		douleur larmolement rougeur
Inhalation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Contact avec la peau	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Ingestion	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucune donnée spécifique.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Section 11. Données toxicologiques

Cancérogénicité	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
Mutagénicité	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucun effet important ou danger critique connu. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Agilent Torr Seal - part B - Hardener					
Agilent Torr Seal - part B - Hardener	3932.2	4254.0	N/A	2.0	N/A
Diéthylène triamine	1080	1090	N/A	0.5	N/A
p,p'-Isopropylidènediphénol	1200	3600	N/A	N/A	N/A
N-Aminoéthyl pipérazine	500	866	N/A	N/A	N/A
2-(3,4-epoxycyclohexyl)éthyltriméthoxysilane	13161	6741	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	Aiguë CE50 9.4 mg/l Eau douce	Algues	72 heures
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Diéthylène triamine	Aiguë CL50 53500 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
p,p'-Isopropylidènediphénol	Aiguë CL50 1014000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Poecilia reticulata</i>	96 heures
	Aiguë CE50 1.506 mg/l Eau de mer	Algues - <i>Prorocentrum minimum</i> - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 1000 µg/l Eau de mer	Algues - <i>Skeletonema costatum</i>	96 heures
	Aiguë CE50 7.3 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 50.4 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Artemia sinica</i>	48 heures
	Aiguë CL50 3.5 mg/l Eau de mer	Poisson - <i>Rivulus marmoratus</i> - Embryon	96 heures
	Chronique NOEC 2 mg/l Eau douce	Algues - <i>Chlorolobion braunii</i> - Phase de croissance exponentielle	4 jours

Section 12. Données écologiques

N-Aminoéthyl pipérazine	Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Tigriopus japonicus</i> - Nauplius	21 jours
	Chronique NOEC 30 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	21 jours
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Carassius auratus</i> - Adulte	90 jours
	Aiguë CL50 2190000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures

Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	5 % - Non facilement - 28 jours	-	-
Agilent Torr Seal - part B - Hardener p,p'-Isopropylidènediphénol	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	74.7 à 81.4 % - Facilement - 28 jours	-	-
N-Aminoéthyl pipérazine	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	0 % - Non facilement - 28 jours	-	-

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	-	-	Non facilement
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Diéthylène triamine p,p'-Isopropylidènediphénol N-Aminoéthyl pipérazine 2-(3,4-époxy cyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	Eau de mer 2 à 4 jours, pH 8, 20°C - - -	- - - -	Facilement Facilement Non facilement Non facilement

Potentiel de bioaccumulation

Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK _{oc}	FBC	Potentiel
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Polymère d'épichlorhydrine et de bisphénol A	2.64 à 3.78	31	Faible
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Diéthylène triamine p,p'-Isopropylidènediphénol N-Aminoéthyl pipérazine	-5.58 3.4 -1.48	2.8 à 6.3 20 à 67 -	Faible Faible Faible

Mobilité dans le sol






Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN3316	UN3316	UN3316
Désignation officielle de transport de l'ONU	TROUSSE CHIMIQUE	CHEMICAL KIT	Trousse chimique
Classe de danger relative au transport	9  	9  	9 
Groupe d'emballage	II	II	II

Section 14. Informations relatives au transport

Dangers environnementaux	Oui.	Oui.	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas requise.
---------------------------------	------	------	--

Déclaration de la preuve de classification : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.43-2.45 (Classe 9), 2.7 (Marque de polluant marin).

Autres informations

Classification pour le TMD : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.43-2.45 (Classe 9), 2.7 (Marque de polluant marin).
La marque de polluant marin n'est pas obligatoire lors du transport routier ou ferroviaire.

Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers 10

Dispositions particulières 65, 141

IMDG : La marque « polluant marin » n'est pas requise lorsque la substance est transportée en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg.

Urgences F-A, _S-P_

Dispositions particulières 251, 340

IATA : La marque « substance dangereuse pour l'environnement » peut apparaître si elle est requise par d'autres règlements sur le transport.

Limitation de quantité Avion-passagers et avion-cargo: 10 kg. Directives du conditionnement 960. Avion-cargo uniquement: 10 kg. Directives du conditionnement 960. Quantités limitées - Avion-passagers: 1 kg. Directives du conditionnement Y960.

Dispositions particulières A44, A163

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: bisphénol A

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Les composants suivants sont répertoriés: 4,4'-isopropylidènediphénol

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Section 15. Informations sur la réglementation

Non inscrit.

[Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds](#)

Non inscrit.

[Liste d'inventaire](#)

Canada : Indéterminé.

États-Unis : Indéterminé.

Section 16. Autres informations

[Historique](#)

Date d'édition/Date de révision : 04/03/2024

Date de publication précédente : 10/03/2023

Version : 4

Légende des abréviations :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- RPD = Règlement sur les produits dangereux
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- NU = Nations Unies

[Procédure utilisée pour préparer la classification](#)

Classification	Justification
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Dangers physiques non classifiés ailleurs - Catégorie 1 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Dangers physiques non classifiés ailleurs - Catégorie 1 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU	Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Section 16. Autres informations

AQUATIQUE - Catégorie 2

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

[Avis au lecteur](#)

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.